

DINER DU CONSEIL MUNICIPAL
(SAMEDI 14 JANVIER 1995)

Personnes à Saluer :

Monsieur Bernard DEROSIER, Député-
Maire d'Hellemmes,

Monsieur Raymond VAILLANT, Premier
Adjoint,

Madame Colette CODACCIONNI, Député,

Monsieur Jacques DONNAY, Président du
Conseil Général,

Mesdames et Messieurs les Elus et Elus
Honoraires et vos conjoints,

et parmi vous les représentants des
différents groupes,

Madame Jeanine ESCANDE, P.S.

Monsieur le Recteur Guy DEBEYRE,
Personnalité,

Monsieur Guy HASCOET, Ecologiste,

Monsieur Jean-Raymond DEGREVE, P.C.

Monsieur Maurice DAUBRESSE,
Représentant l'Opposition,

Monsieur Claude CATESSON, M.R.G.

Madame Sylvie DENYS, M.R.G.,

Monsieur HOCHMAIR, Président de la
Région de Haute Autriche et la
Délégation de Linz qui nous fait le plaisir
de s'associer à notre manifestation de ce
soir,

Monsieur et Madame Jean-Luc BREDEL

Monsieur Richard KUCINSKA, Protocole

Madame Claudine DESFOSSEZ, Protocole

Monsieur Jean DELANNOY, Lille-Grand-
Palais,

Monsieur Patrick MARNOT, Lille-Grand-
Palais,

* * * * *

LES VILLES DU SESIR

André Antolini / Yves-Henri Bonello

Babylone ne fut pas la première ville, mais devint le symbole de la ville. Ville du pouvoir et du pouvoir le plus absolu.

La bible avait relaté en ces termes son histoire : "Bâtissons-nous une ville et une tour dont la tête touche le ciel. Faisons-nous un nom afin de ne pas être dispersés sur toute la surface de la terre".

Ainsi apparut la relation entre la prouesse technique de la construction d'une tour gigantesque et l'unification des peuples. Cette entreprise trahissait l'insuffisance du langage comme unique lien social : l'unité impliquait le projet de prendre la place Dieu.

* * * * *

Dans sa préface à l'Histoire du peuple d'Israël, Ernest Renan écrit : "Pour un esprit philosophique, c'est-à-dire pour

un esprit préoccupé des origines, il n'y a vraiment dans le passé de l'humanité que trois histoires de premier intérêt : l'histoire grecque, l'histoire d'Israël, l'histoire romaine. Les trois histoires réunies constituent ce que l'on peut appeler l'histoire de la civilisation". A cette remarque près qu'il s'agit bien sûr de la civilisation occidentale et qu'à l'intérieur de celle-ci, la pensée grecque jouit d'un statut particulier dans la mesure où elle a fonctionné comme ancêtre du monde romain et de la pensée chrétienne.

Mais ces trois histoires se confondent avec les villes qui en furent le théâtre. Et ce n'est pas sans raison. La cohérence de ces villes ne procède bien entendu pas de leur actualité, encore moins de leur réel. Sans doute plus sûrement du mythe, c'est-à-dire de l'instrument le mieux approprié pour faire d'une contingence historique, une éternité à réinterroger sans cesse. Le mythe a évacué le réel de ces villes.

Ni le pouvoir, ni le passé ne sont des attributs des choses. Ce sont des attributs de l'esprit. L'esprit ne prend en charge un passé que s'il interroge les énigmes qui ne cesseront de se poser à l'humanité.

* * * * *

La pensée, qui ne connaît pas l'impossible, peut voir la terre comme un paradis, parce que l'imagination n'a aucun compte à rendre à la connaissance ou au réel : ce qui ne signifie pas qu'elle n'y accède pas ; elle fait émerger une nature, une nature entrelacée à celle de notre expérience, à celle du monde sensible, mais entrelacée seulement.

De ce dédoublement naît la légende.

LES BONNES COMTESSES

Tous les historiens sont d'accord : les XIIe et XIIIe siècles furent en Occident une période de progrès économique décisif, tellement qu'on a pu dire que les conditions matérielles de vie et de travail, les relations sociales et professionnelles, les institutions municipales alors créées sont demeurées substantiellement inchangées jusqu'à la révolution politique et industrielle de la fin du XVIIIe siècle.

Cependant les Flamands et singulièrement les Lillois doivent compter avec les ambitions des capétiens et avec le contentieux qui, fréquemment, les oppose à l'un des plus puissants de leurs vassaux : le Comte de Flandre. C'est ainsi que le roi de France Philippe-Auguste intervient en Flandre en 1213 contre Ferrand de Portugal, époux de la jeune Comtesse Jeanne de Constantinople, fille aînée de Baudouin IX, mort empereur latin de Constantinople.

Ferrand doit tout au Roi de France, et les Flamands le savent bien, qui lui font d'abord sentir son assujettissement par leur froideur. Mais lorsque le Roi songe à une expédition contre l'Angleterre, Ferrand réagit comme le feront tous les Comtes soucieux de ne pas ruiner leurs villes drapantes en les coupant des laines anglaises : il se retourne contre son suzerain, qui envahit ses terres. Et c'est ainsi que Philippe-Auguste met deux fois le siège devant Lille qui se rend deux fois mais ne laisse aux mains du Roi que des malades et

des vieillards. Furieux, le capétien fait incendier la ville (juin 1213). Puis il se retourne contre Ferrand et ses alliés -dont l'empereur Otton IV- : il les écrase à Bouvines, le 27 juillet 1214. Ferrand restera treize ans dans les géôles royales.

Quand Jeanne de Constantinople prend possession d'un comté de Flandre en pleine expansion, la Ville de Lille jouit déjà d'un ensemble de franchises, de "coutumes" solides qui sont consignées, à partir de 1297 environ, dans un coutumier appelé vulgairement "Livre Roisin", parce qu'il est l'oeuvre d'un clerc de la ville, Jehan Roisin. On y constate de quelles barrières sont protégés les privilèges du bourgeois de Lille.

Ces privilèges, garants d'une prospérité économique incontestable, ne peuvent s'exercer que dans le cadre des privilèges de la ville elle-même, c'est-à-dire de son Magistrat. C'est ici qu'intervient la bonne comtesse Jeanne de Constantinople, dont l'affection pour la Ville de Lille fut manifeste. Elle avait

eu, un moment, à se plaindre d'elle, cependant : en 1225, en effet, s'était présenté aux villes flamandes et aux Lillois un vieil ermite qui prétendait être l'empereur-comte Baudouin IX dont on disait qu'il n'était pas mort en Orient, comme on le croyait. On l'écouta : Jeanne dut s'enfuir, jusqu'à ce que, l'imposture se révélant flagrante, le faux Baudouin fut arrêté et pendu près de Lille.

Jeanne, rentrée dans ses terres, ne tient pas rigueur aux Lillois de leur défection. Mieux, pour les apaiser, elle leur accorde, en 1235, une charte qui ne crée par la "loy" de Lille mais la réorganise, la clarifie. A quelques détails près, cette charte restera le fondement de la vie municipale à Lille jusqu'à la Révolution Française : tous les souverains, en prenant possession des clés de la ville, feront le serment de maintenir les libertés et les privilèges de la commune qui y sont consacrés.

Jeanne de Constantinople et sa soeur Marguerite -qui lui succède en 1244- favorisent de toutes manières la prospérité d'une ville qui s'entoure de remparts et s'assure la maîtrise du trafic fluvial de la région -le plat pays- par l'établissement de plusieurs écluses sur la Deûle et la Lys. Mieux en 1271, la ville achète la Haute-Deûle, et décide le creusement d'un canal entre La Bassée et Lille. La navigation est assurée par une association de "navieurs" un peu semblable à celle des marchands de l'eau parisiens. Et voici qu'en 1271 la comtesse Marguerite autorise la ville à ouvrir un marché aux bestiaux.

Les deux joyaux laissés à Lille par le XIII^e siècle hospitaliers sont l'hôpital Saint-Sauveur et l'hospice Comtesse qui, sur le plan architectural, sont de bons témoins de l'époque classique, les incendies et les remaniements successifs ayant fait disparaître tout vestige antérieur au XV^e siècle.

Fondé vers 1215 par un chanoine de Lille l'hôpital Saint-Jean-l'Evangeliste, plus connu sous le nom de Saint-Sauveur, est rapidement adopté par la comtesse Jeanne qui en remet l'administration au chapitre de Saint-Pierre. D'abord pourvu de six lits il s'accroîtra par la suite.

L'hôpital Notre-Dame ou Comtesse -qui, dans sa simple parure rénovée des XV^e-XVII^e et XVIII^e siècles est maintenant l'un des hauts-lieux de Lille ancien -perpétue, dans son nom même, le souvenir de celle qui reste, avec sa soeur, l'une des plus grande bienfaitrices de l'histoire de Lille : Marguerite de Constantinople. C'est dans l'enceinte du castrum primitif, près de l'hôtel de la

Salle, résidence comtale, qu'un terrain est concédé par la comtesse à l'hôpital. Richement doté desservi par un nombreux personnel, l'hôpital Comtesse, sera, jusqu'à l'établissement, au début du XVIIIe siècle, de l'hôpital général, le plus important établissement hospitalier de Lille.